

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017

PROGRAMME «SURFER AVEC PRUDENCE SUR INTERNET»

Depuis 2002, l'équipe d'Action Innocence intervient en milieu scolaire et diffuse son programme de prévention «Surfer avec prudence sur Internet» dans toute la Suisse romande.

Pour le canton de Genève, Action Innocence signe une convention avec la Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO), le Service enseignement et évaluation et le Service de santé de l'enfance et de la jeunesse (SSEJ) sous l'égide du Département de l'instruction publique (DIP), l'autorisant à se rendre dans les écoles publiques genevoises.

Pour le canton de Neuchâtel, l'Association signe une convention avec le Centre d'accompagnement et de prévention pour les professionnels des établissements scolaires (CAPPES) sous l'égide du Département de l'éducation et de la famille (DEF), l'autorisant à se rendre dans les écoles publiques neuchâteloises.

Pour le canton de Vaud, Action Innocence signe une convention avec l'Unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire (PSPS) et le Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation (SESAF) sous l'égide du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC), l'autorisant à se rendre dans les écoles publiques vaudoises.

Dans les autres cantons, selon ses disponibilités, Action Innocence intervient à la demande des directions ou des enseignants.

En 2017, plus de **25'000** personnes, enfants, adolescents et adultes confondus ont pu bénéficier du programme de prévention «Surfer avec prudence sur Internet».

Ce qui représente 1'151 interventions :

- 450 interventions «Tim, Tam et les TIC» pour 8'864 élèves
- 476 interventions «Ze Monstres du Net» pour 9'068 élèves
- 136 interventions «Atelier-Ados» pour 2'657 élèves
- 72 interventions «Ze Mots du Net» pour 3'655 participants (parents en soirées-parents et bénéficiaires en milieu spécialisé)
- 2 interventions spécifiques pour 60 bénéficiaires
- 12 formations pour adultes pour 557 professionnels de l'éducation, de la santé et du social
- 3 conférences pour 407 participants

Pour l'année scolaire 2017-2018, le programme était composé de plusieurs modules, adaptés aux différents publics cibles :

- «Ze Monstres du Net» pour les 8-9 ans (5H)
- «Tim, Tam et les TIC» pour les 10-11 ans (7H)
- «Atelier-Ados» pour les 12-13 ans (9H)
- Animation théâtrale «Ze Mots du Net» adaptée au milieu spécialisé
- Interventions spécifiques pour le milieu spécialisé
- Formation d'adultes à l'intention des professionnels de l'éducation, de la santé et du social

Action Innocence a renoncé pour l'année scolaire 2017-2018 aux conférences à l'intention des parents. Les nombreuses interventions menées l'année précédente ont démontré, malheureusement, le manque d'intérêt de la part des parents. Très peu de participants et ceux qui étaient présents étaient déjà bien informés. De plus, une grande majorité des questions concernait l'éducation, il s'agissait surtout d'un soutien à la parentalité. L'Association a décidé de prendre le temps de réfléchir à une nouvelle forme d'intervention et à d'autres moyens pour atteindre les parents.

Depuis la rentrée scolaire 2016-2017, une participation financière est demandée et les interventions sont devenues payantes pour tous les cantons romands à l'exception du canton de Genève.

Pour l'année scolaire 2017-2018, les modalités étaient les suivantes :

Dans le cadre d'une convention :

- CHF 150.- / classe pour «Ze Monstres du Net»
- CHF 150.- / classe pour «Tim, Tam et les TIC»
- CHF 150.- / classe pour l'Atelier-Ados

Hors convention :

- CHF 200.- / classe pour «Ze Monstres du Net»
- CHF 200.- / classe pour «Tim, Tam et les TIC»
- CHF 200.- / classe pour «Atelier-Ados»
- CHF 750.- / intervention pour l'animation théâtrale «Ze Mots du Net» en milieu spécialisé
- CHF 300.- / intervention spécifique pour le milieu spécialisé
- Pour la formation d'adultes, un devis est élaboré en fonction de la demande sur la base d'un forfait de CHF 110.- / heure pour la préparation, CHF 130.- / heure pour l'intervention, les frais de déplacement en sus.

MATÉRIEL DE PRÉVENTION

En 2017, l'équipe prévention a travaillé à la refonte des modules «Ze Mots du Net» et «Tim, Tam et les TIC». Elle a également développé un nouvel «Atelier-Ados». L'objectif étant de toujours proposer des actions de prévention actualisées et adaptées aux différents publics cibles, et répondant, non seulement, à leurs besoins et attentes, mais, aussi, à leurs pratiques. Les intervenants souhaitent également offrir aux élèves des activités permettant plus d'interactions et plus d'échanges entre eux.

L'atelier théâtral «Ze Mots du Net» a été adapté spécifiquement au milieu spécialisé. L'utilisation de ce module auprès des populations à besoins spécifiques avait démontré, lors des années scolaires précédentes, des résultats très positifs ; cependant, il ne répondait pas totalement aux besoins du public cible, notamment, en termes de contenu, de langage et de rythme. En impliquant les équipes éducatives de plusieurs institutions, l'équipe prévention, secondée des comédiens, a travaillé à son adaptation et le nouveau module répond, aujourd'hui, encore mieux aux besoins des bénéficiaires.

«SI PETITS ET DÉJÀ CONNECTÉS!»

2016 avait été marquée par le lancement du projet à l'intention des 3-5 ans : «Si petits et déjà connectés!». Projet qui a pu voir le jour, notamment, grâce au soutien financier de la Ville de Genève. Son engagement avait permis de produire le premier livret «Le Dimanche de Louis» et d'en distribuer 5'000 exemplaires dans les crèches et jardins d'enfants. L'album était accompagné d'un dépliant s'adressant aux parents afin de les interpeller quant à la nécessité d'accompagner les enfants dans leur utilisation des écrans.

En 2017, en étroite collaboration avec la Ville de Genève et le Service de la Petite Enfance, Action Innocence a débuté la création du second livret dont la thématique est l'exposition à des contenus inadéquats. Le lancement est prévu en 2018.

CAMPAGNE DE PRÉVENTION

En 2017, Action Innocence a mandaté l'agence Havas pour la réalisation de sa nouvelle campagne de prévention du (cyber)harcèlement à l'intention des 12-15 ans. Afin que cette initiative réponde aux préoccupations des jeunes, et non à celles des adultes, l'Association a composé un comité avec 20 élèves du Cycle d'Orientation de Cayla. Elle les a rencontrés lors de 6 séances et ils ont pleinement participé à la conception de la campagne. Les propositions et les supports choisis par l'agence Havas résultent de ce dialogue mené avec les élèves. Le lancement de la campagne est prévu début 2018. À préciser que, comme pour les campagnes précédentes, l'agence Havas a imaginé cette campagne gracieusement. Par contre, Action Innocence prend en charge tous les frais de production.

PROGRAMME NATIONAL « JEUNES ET MÉDIAS »

De 2011 à 2015, Action Innocence a participé au programme national « Jeunes et médias » initié par la Confédération et mis en œuvre par l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS). Achievé en 2015, le programme a, cependant, été poursuivi. Un « Réseau compétences médiatiques suisse » a été mis sur pied afin d'offrir un lieu d'échanges pour tous les acteurs impliqués dans la protection de la jeunesse et la promotion des compétences médiatiques. Deux rencontres ont déjà eu lieu, la première en 2016 et la deuxième en 2017 à laquelle Action Innocence a participé.

De plus, le site de la campagne a été maintenu et est devenu la « Plateforme nationale de promotion des compétences médiatiques », portail d'information destiné aux parents, enseignants et autres adultes de référence pour accompagner les jeunes de sorte qu'ils fassent un usage des médias numériques sûr et adapté à leur âge. www.jeunesetmedias.ch

Au travers du « Réseau compétences médiatiques suisse », l'OFAS continue d'animer des groupes de travail et de développer de nouveaux projets auxquels Action Innocence participe activement.

En 2017, l'Association a été impliquée dans la création de vidéos à l'intention des parents. Initiative qui a été présentée par l'OFAS, en présence de l'Association, au Royaume du Web sur un stand partagé avec l'association CIAO. <https://www.jeunesetmedias.ch/fr/competences-mediatiques/parents/videos-de-prevention-vr.html>

PARTENARIAT CIAO (www.ciao.ch)

La collaboration avec CIAO a abouti en 2017 à la signature d'une convention de partenariat sur 2 ans. L'objectif visé par ce partenariat est de réfléchir à de nouvelles initiatives et de développer des projets ensemble. Il s'agit de réfléchir et de produire ensemble des actions communes destinées à la jeunesse dans son ensemble et visant à leur mettre à disposition des ressources et des activités leur permettant de s'informer, de développer des compétences et de se protéger.

Dans le cadre de ce partenariat, Action Innocence devient également la ressource de CIAO pour la «répondance» pour les questions traitant des problématiques liées aux pratiques numériques.

De plus, Action Innocence participe financièrement à la refonte du site CIAO. Dans le cadre de ce projet, deux membres de l'équipe participent activement au groupe de pilotage et sont en charge de rédiger les contenus en lien avec les pratiques numériques. Le lancement du nouveau site est prévu en 2018.

PLATEFORME MÉTHODE PRÉOCCUPATION PARTAGÉE (MPP)

La collaboration initiée en 2016 avec Jean-Pierre Bellon, auteur de plusieurs ouvrages sur le harcèlement et les méthodes pour le combattre, intervenant régulier lors de journées pédagogiques en Suisse romande, s'est concrétisée par la création d'un groupe de travail. En 2016, Action Innocence avait financé la formation à la MPP dispensée par Jean-Pierre Bellon.

Ont été formés et participant, aujourd'hui, à la plateforme :

- Basile Perret de l'Unité PSPS, chef de projet «Harcèlement et violences entre élèves: prévention en milieu scolaire» (canton de Vaud)
- Sophie Schubert de l'Unité PSPS, responsable cantonale de la médiation scolaire Unité PSPS (canton de Vaud)
- Caroline Dayer, experte en prévention des violences et des discriminations (canton de Genève)
- Tiziana Bellucci, Directrice générale d'Action Innocence

En 2017, le site présentant la méthode, développé par Jean-Pierre Bellon et en partie financé par Action Innocence, a été mis en ligne.

www.preoccupationpartagee.org

THINK TANK

«Pratiques numériques des enfants et des adolescents – usages et mésusages / prévention et traitement»

Fin 2016, Action Innocence avait réuni plusieurs experts du domaine afin de créer un groupe de réflexion. En 2017, 4 rencontres ont eu lieu et les échanges ont abouti à un premier projet: une recherche «*Le numérique au sein des familles: comprendre pour mieux prévenir*» pilotée par Claire Balleys, Docteur en sociologie de la communication et des médias, qui débutera en 2018.

PROGRAMME ANTIPEDOFILES

Dans le cadre du programme AntiPedoFiles, en 2017, en Suisse, grâce au logiciel P2PScan développé par Action Innocence, la Police judiciaire fédérale, plus particulièrement son Service de coordination de la lutte contre la criminalité sur Internet (SCOCl), a pu identifier, dans le cadre de ses recherches actives sur les réseaux peer-to-peer, des centaines d'utilisateurs échangeant de la pédopornographie et 45 personnes ont été interpellées. La chute du nombre de personnes dénoncées pour téléchargement de fichiers à caractère pédosexuel, par rapport aux années précédentes, est due à l'arrêt de l'utilisation de la version 1 de P2PScan et aux problèmes rencontrés avec l'installation de la version 2 de P2PScan, problèmes provoqués par des nouvelles normes de sécurité implantées au sein du SCOCl.

Événements

Action Innocence a organisé, à Genève, en 2017, 3 événements :

- Le **Gala** a eu lieu le 10 mai 2017 à l'Espace Hippomène et a réuni 320 convives. La vente aux enchères a permis de récolter CHF 900'000.-.
- Le **Men's lunch** s'est tenu le 31 octobre 2017. Plus de 150 messieurs ont répondu présents et se sont retrouvés au restaurant du parc des Eaux-Vives en présence de Roberto Azevêdo, Directeur général de l'Organisation mondiale du commerce.
- La traditionnelle **Soirée de Noël** a eu lieu le 5 décembre 2017 à l'Hôtel Président Wilson et a réuni 320 invités. La vente aux enchères de 11 sapins a permis de récolter CHF 350'000.-.



Action Innocence

4 rue Viollier

1207 Genève – Suisse

T +41 (0)22 735 50 02

suisse@actioninnocence.org

www.actioninnocence.org